

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Monitr
belg.***26066501***

Obligatoire de remplir :

à l'origine,
postalDéposé au greffe du tribunal de l'entreprise de Liège
Division Neufchâteau

Le

Le greffier

Greffé

N° d'entreprise : **0439 272 814****Nom**(en entier) : **A LA BOULE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Marvie, 33 - 6600 BASTOGNE****Objet de l'acte : CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL**

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 04/05/2026

Délibération des points à l'ordre du jour :

I. Changement de siège social :

L'assemblée générale prend acte de la décision communale de modifier le nom des rues et décide à l'unanimité, à dater de ce jour, de transférer le siège social à l'adresse :

Route des Frontaliers (Marvie), 33 - 6600 BASTOGNE

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est levée à 9 heures 30.

Fait à Bastogne, le 4 mai 2026

Patrick HINCK
Actionnaire - Administrateur

Dépose en même temps, PV AGE du 04/05/2026

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge